

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
Arts Martiaux Mixtes - Défenses libres	894 173 657 00012	18 rue Léon Crépy à Lomme	Bernard HOUY	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Préparer les jeunes et les moins jeunes à savoir se comporter face à d'éventuelles agressions verbales ou physiques par une pratique issue de différents arts martiaux et sports de combat accessibles à tous 2. Donner des cours 3. Participer à des championnats organisés par des instances reconnues 4. Organiser et/ou participer à des stages avec des formateurs diplômés et déclarés de différentes disciplines 5. pratiquer le renforcement musculaire dans des salles adaptés 6. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise à disposition de locaux	<p>La salle des sports Victor Hugo, rue Victor Hugo à Lomme</p> <p>le lundi, mardi et jeudi de 12h00 à 14h00 et de 16h30 à 22h00</p> <p>le mercredi de 12h00 à 18h00 et de 19h00 à 22h00</p> <p>le vendredi de 12h00 à 21h00</p> <p>le samedi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00</p> <p>le dimanche de 9h00 à 11h00</p>
ACSL Association des Clubs Sportives Lommois	517 922 084 00010	Stade des ormes, rue de Lompret à Lomme	Christian MONTAY	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Promouvoir, développer et organiser toutes les disciplines sur la commune 2. Réalisation de projets sportifs communs par la collaboration de toutes les associations locales 3. Participation de l'Association aux manifestations associatives organisées par la Commune ainsi qu'à la vie associative en général (Forum des associations, Téléthon, Arènes du sport ...) et développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois
				convention de mise à disposition de local	<p>un local au sous sol de la Piscine Municipale, avenue de Dunkerque à Lomme</p> <p>stockage de matériel</p> <p>un bureau au stade des ormes, rue de Lompret à Lomme</p>
BOXING CREATION DE LOMME	510 787 666 00013	40 rue Jules ferry à Douvrin	Jeremy LEGRAND	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	<ol style="list-style-type: none"> 1. Création de quatre secteurs d'activité au sein de l'association : Secteur « compétition », regroupant les membres licenciés dans les Fédérations de Boxe Américaine et de Kick Boxing auxquelles l'association est affiliée, Secteur « loisirs », ouvert à tous les membres pour des rencontres amicales, Secteur « pédagogique », ayant en charge l'initiation à la boxe américaine et le perfectionnement, Secteur « initiation des jeunes », par la mise en place d'une école de Boxe. 2. Participation aux championnats et compétitions diverses 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation de l'Association aux manifestations associatives organisées par la Commune ainsi qu'à la vie associative en général (Forum des associations, Téléthon, Arènes du sport ...) et développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois
				convention de mise à disposition de locaux	<p>Espace Victor Hugo (salle de boxe), rue Victor Hugo à Lomme</p> <p>du lundi au vendredi de 18h30 à 22h00</p> <p>le samedi et le dimanche de 8h00 à 12h00</p>

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
CERCLE PONGISTE LOMMOIS	528 699 606 00018	Hôtel de ville à Lomme	Arnaud FOUACHE	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement au Tennis de Table et d'un secteur loisirs ouvert à tous les membres 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	Salle Dompain, place Dompain à Lomme Mardi de 17h30 à 19h30 (salle), de 19h30 à 21h30 - (3 terrains - 3/4 salle) Mercredi de 14h00 à 18h00 (salle), de 18h00 à 20h00 (1/4 salle) Vendredi de 16h30 à 21h30 (3/4 salle) et jusque 23h00 (le 3 ^{ème} vendredi) Samedi de 14h00 à 16h30 (1/2 salle) et de 17h à 21h (selon les championnats) Dimanche de 8h00 à 14h30 selon le calendrier des rencontres
JIKAN DOJO LOMME	808 472 815 00014	1 rue du Cœur Joyeux à Lomme	Christophe TOMMASINI	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	1. Rechercher, pratiquer, diffuser et enseigner les principes Aïki des écoles traditionnelles Japonaises d'Aïki Jujutsu 2. Participation de l'Association aux manifestations associatives organisées par la Commune ainsi qu'à la vie associative en général (Forum des associations, Téléthon, Arènes du sport ...) et développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois
				convention de mise à disposition de locaux	la salle des sports Victor Hugo, rue Victor Hugo à Lomme le dimanche de 15h00 à 21h00
JUDO CLUB LOMME OSML/SRLD	783 719 461 00015	43 rue Roger Salengro à Lomme	Pierre SELLESLAGH	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Initiation et perfectionnement au Judo 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	le dojo, 43 avenue Roger Salengro à Lomme le lundi de 18h15 à 21h00 le mardi et le jeudi de 17h30 à 21h00 le mercredi de 16h30 à 19h30 le vendredi de 17h15 à 20h15
LA JEUNESSE DU MARAIS	448 181 289 00019	Hôtel de ville à Lomme	René ALDOUDOU	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement à la gymnastique 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	la salle de Gymnastique spécifique, le lundi et le mercredi de 16h30 à 21h30 le vendredi de 16h30 à 21h00 le samedi de 8h30 à 12h00
				convention de mise à disposition de personnels	Sylvain QUENSON (grade d'Eduteur des APS principal de 1ère classe) : 1. Apprentissage de la Gymnastique 2. Encadrement cout annuel de la rémunération (salaires et charges) est de- 18 heures hebdomadaires

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
LA PROLETARIENNE	484 287 578 00013	72 avenue de la République à Lomme	Jeanine TOULLIER	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participations des différentes équipes aux championnats et compétitions diverses 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement à la gymnastique 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux	la salle de Gymnastique spécifique le mardi et le jeudi de 16h30 à 20h00 le mercredi de 13h30 à 16h15 le samedi de 14h00 à 18h00
				convention de mise a disposition de personnels	Jennifer BARGE (grade d'Adjoint Administratif principal de 2ème classe) 1 - Apprentissage de la Gymnastique 2 - Encadement cout annuel de la rémunération (salaires et charges) est de- 14 heures hebdomadaires
LOMME NATATION TRIATHLON	447 947 821 00016	Piscine Municipale, avenue de Dunerque à Lomme	Francis DE JAEGHERE	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation des différentes équipes aux championnats et compétitions divers 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement à la natation 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat) 4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. La Piscine Municipale, avenue de Dunkerque à Lomme le lundi de 11h50 à 13h50 (6 lignes) et de 19h00 à 21h30 (6 lignes et le petit bassin) le mardi de 19h00 à 20h00 (6 lignes et le petit bassin) le mercredi de 11h50 à 13h50 (6 lignes et le petit bassin) ; de 17h00 à 19h00 (2 lignes) de 19h00 à 19h45 (3 couloirs) et de 19h45 à 22h00 (bassins) le jeudi de 19 H 30 à 22 H 00 6 lignes et petit bassin le vendredi de 19h30 à 21h00 (6 lignes et petit bassin) le samedi de 11h50 à 13h50 (6 lignes et le petit bassin) 2. Le stade des ormes, rue de Lompret à Lomme - Piste le jeudi de 18h30 à 20h30 (couloir n°8)
LOMME GYMNASTIQUE RYTHMIQUE	343 092 037 00013	932 avenue de Dunkerque à Lomme	Catherine GRISON	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement à la Gymnastique Rythmique 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. Le Palais des sports, rue Léo Lagrange à Lomme le mercredi de 8h30 à 12h00 et de 12h00 à 16h30 le samedi de 8h30 à 13h00 2. La salle de la Mitterie A, rue de la Miiterie à Lomme le lundi de 18h00 à 21h00 le mardi, le jeudi et le vendredi de 18h00 à 20h00 le mercredi de 13h30 à 18h00

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
LOMME ROLLER GIRLS	753 336 247 00022	433B, avenue de Dunkerque à Lomme	Laura Ziegler	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Initiation et perfectionnement au Roller Derby 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	La salle Debert, rue Deberdt à Lomme le mercredi et le vendredi de 20h00 à 22h30 le dimanche de 18h00 à 20h00
LOMME VOLLEY BALL	511 537 474 00013	2 allée des Ramiers à la Chapelle d'Armentières	Jean Claude GODART	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Initiation et perfectionnement au Volley Ball 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	la salle de la Mitterie A, rue de Lompret à Lomme le mercredi de 18h15 à 21h30 le mardi et le jeudi de 20h00 à 23h30 le samedi de 13h00 à 23h30 selon le calendrier des rencontres
LOMME UNION SPORTING CLUB	432 508 117 00012	Stade Charles Gide, rue Charles Gide à Lomme	Cyril MONCHEAUX	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. Stade Charles Gide, rue Charles Gide à Lomme Terrain de football et les vestiaires : du lundi de 19h30 à 22h00 * Club House (prise de matériel, nettoyage des tenues...) : du lundi au dimanche de 7h30 à 22h30
MOTO CLUB ZONE ROUGE 59	520 470 360 00022	Hôtel de ville à Lomme	Bruno KOZJAK	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation et organisation de différentes sorties et rencontre entre motards 2. Participation de l'Association aux manifestations associatives organisées par la Commune ainsi qu'à la vie associative en général (Forum des associations, Téléthon, Arènes du sport ...) et développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois
				convention de mise à disposition de local	Le chalet rue de Lompret à Lomme le vendredi de 20h30 à minuit le 1er et le 3ème dimanche de chaque mois de 10h00 à 13h00
OSML ATHLETISME	448 181 503 00054	Stade des ormes, rue de Lompret à Lomme	Claire VAILLANT	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement à l'athlétisme et d'un secteur loisir ouvert à tous les membres 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'état...) 4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. le stade des Ormes, rue de Lompret à Lomme le lundi de 9h30 à 14h00, de 18h00 à 21h00 le mardi de 11h45 à 14h00 et de 18h00 à 21h00 le mercredi de 11h45 à 21h00 le jeudi de 9h30 à 14h00 et de 18h00 à 21h00 le vendredi de 11h45 à 14h00 et de 18h00 à 20h30 le samedi de 8h30 à 13h00 ou 21h00 selon le calendrier de rencontres et le dimanche de 10h00 à 12h00 ou 8h00 à 21h00 selon le calendrier de rencontres 2. la salle de la Mitterie A, rue de la Mitterie à Lomme le samedi et le dimanche de 9h à 12h en période hivernale

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
OSML BADMINTON	509 933 065 00013	964 avenue de Dunkerque à Lomme	Alexis PETERS	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<p>1. Participation aux championnats et compétitions diverses</p> <p>2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement au Badminton et d'un secteur loisirs ouvert à tous les membres</p> <p>3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...)</p> <p>4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</p>
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	<p>la salle Domsin, place Edmond Domsin à Lomme</p> <p>le lundi et le jeudi de 17h30 à 22h00 (salle)</p> <p>le mardi de 17h30 à 22h00 (1/4 salle)</p> <p>le mercredi de 18h00 à 20h00 (3/4 salle)</p> <p>le samedi de 14h00 à 16h30 (1/2 salle) et de 16 h 30 à 19 h 00 (salle) et journées de championnats selon calendriers sauf rencontres tennis de table ou autres</p> <p>le dimanche de 8h00 à 20h00</p>
OSML CYCLO CLUB	512 019 332 00018	88 rue du vingtième siècle à Lomme	Claude MARTIN	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<p>1. Participation à différentes sorties</p> <p>2. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</p>
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	<p>sous sol de l'hôtel de ville à Lomme - local de stockage (côté vestiaire de la police municipale)</p> <p>le vendredi de 16h30 à 21h00 (dernier de chaque mois)</p> <p>le samedi de 13h30 à 18h30 (préparatif de chaque mois)</p> <p>le dimanche de 8h00 à 13h30 (préparatif de chaque mois)</p>
OSML PETANQUE	412 143 448 00014	Boulodrome , 51 rue Victor Hugo à Lomme	Francine COUTELLE	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	<p>1. Création de quatre secteurs d'activité :</p> <ul style="list-style-type: none"> * Secteur « compétition », regroupant les membres licenciés pour des rencontres de championnat, * Secteur « loisirs », ouvert à tous les membres pour des rencontres amicales, * Secteur « pédagogique », ayant en charge l'initiation et le perfectionnement à la pétanque, * Secteur « initiation des jeunes », par la mise en place d'une école de pétanque <p>2. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.</p>
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	<p>1. Le boulordome, rue Victor Hugo à Lomme</p> <p>du lundi au jeudi de 13h30 à 20h00</p> <p>le vendredi de 13h30 à 23h00</p> <p>le samedi de 13h30 à 19h00</p> <p>le dimanche de 8h00 à 14h00</p> <p>2. les terrains en schiste extérieurs au Boulodrome</p>

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
OSML FOOTBALL	435 187 745 00011	Stade Léo Lagrange, rue Léo Lagrange à Lomme	Yves SPETEBROOT	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement au football 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation de l'Association aux manifestations associatives organisées par la Commune ainsi qu'à la vie associative en général (Forum des associations, Téléthon, Arènes du sport ...) et développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois
				convention de mise à disposition de locaux et de matériels	1. le stade Léo Lagrange du lundi au vendredi de 17h30 à 22h30 le samedi de 9h à 20h00 selon le calendrier des championnats le dimanche de 7h30 à 20h00 selon le calendrier des championnats 2. le club house de Léo Lagrange du lundi au vendredi de 17h30 à 22h30 le samedi de 9h00 à 22h30 le dimanche de 7h30 à 22h30 3. le stade Gide (terrain principal) le lundi, le jeudi et le vendredi de 17h30 à 19h30 le mercredi de 15h00 à 17h00 et de 17h30 à 19h30 le dimanche pour les matchs amicaux de 9h00 à 14h00 si le stade Léo Lagrange est indisponible 4. le stade Gide (terrain d'entraînement) le mardi de 18h00 à 19h30 5. le Mitterie A le samedi en semaine paire de 9h00 à 13h00 (début novembre à fin mars)
OSML GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	832 647 333 00018	Hôtel de ville à Lomme	Annie VERBEKEN	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie 2. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise à disposition de locaux et matériels	1. la Piscine Municipale, avenue de Dunkerque à Lomme les mardis, les jeudis et les vendredis de 12h00 à 12h45 le mercredi de 8h30 à 9h15 2. Le Palais des sports, rue Léo Lagrange à Lomme le lundi de 10h00 à 11h00 le mardi de 14h00 à 15h00 le jeudi de 16h30 à 17h30 3. La Maison des Enfants, avenue de Dunkerque à Lomme 4. Le Pavillon de la Maison des Enfants, avenue de Dunkerque à Lomme
OSML HALTEROPHILIE	497 677 476 00010	Hôtel de ville à Lomme	Patrick ROLLET	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Initiation et perfectionnement à l'haltérophilie 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise à disposition de locaux et matériels	la salle d'haltérophilie Jules et Henri Meese à l'Espace les Tisserands, rue Victor Hugo à Lomme du lundi au samedi de 10h00 à 22h00 le dimanche de 10h00 à 15h00

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
OSM LOMME TIR	829 781 475 00019	433 B, avenue de Dunkerque à Lomme	Anthony BOUTON	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Initiation et perfectionnement au Tir 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	le stand de tir au sous sol de piscine municipale, avenue de Dunkerque à Lomme le mardi et le jeudi de 18h00 à 19h30 le samedi de 14h00 à 18h00
OSML LUTTE	448 181 719 00015	Hôtel de ville à Lomme	Jean Luc VANDOOAEGHE	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement à la lutte et d'un secteur loisirs ouvert à tous les membres 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation de l'association aux manifestations associatives organisées par la Commune ainsi qu'à la vie associative en général (Forum des associations, Téléthon, Arènes du sport ...)
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	grande salle de lutte de l'école George Sand, 37 avenue de la République à Lomme le lundi et le vendredi de 17h30 à 21h00 le mardi et le jeudi de 17h30 à 20h30 le mercredi de 14h00 à 21h00 le samedi de 8h30 à 12h00
OSML PLONGEE	529 196 917 00015	4 rue des rouges bancs à Fromelles	Didier MOREAU	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Initiation et perfectionnement à la plongée 2. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	la Piscine municipale, avenue de Dunkerque à Lomme le mardi de 20h00 à 22h00 le vendredi de 21h00 à 22h30
OSML TIR A L'ARC	832 913 271 00017	45 rue Léon Crépy à Lomme	Alain BOLLENGIER	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Initiation et perfectionnement au Tir à l'Arc Olympique 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. le préau de l'école George Sand, 37 avenue de la République à Lomme le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h00 à 21h00 le mercredi de 14h00 à 18h00 le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le dimanche de 10h00 à 12h00 2. le pas de tir extérieur de la salle des sports Jean Jaurès le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 18h00 à 21h00 le mercredi de 14h00 à 18h00 le samedi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 19h00 le dimanche de 10h00 à 12h00

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
OSML UNION DES PECHEURS LOMMOIS	508 201 944 00016	Hôtel de ville à Lomme	Gilles LEEMANS	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Permettre la pratique de la pêche 2. Organisation des concours de pêche 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	Etang et locaux annexes au Parc Naturel Urbain, rue du château d'Isenghien à Lomme tous les jours sauf le jeudi du 1er mars au 30 septembre de 6h00 à 20h00 du 1er octobre au 31 octobre de 6h00 à 17h00
SRLD FOOTBALL	452 988 025 00014	Salle Deberdt, rue Albert Deberdt à Lomme	Catherine MESTDAG	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement au football et au futsal pour les jeunes 3. Formation de ses cadres sportifs (brevet fédéral, brevet d'Etat...) 4. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. La salle Deberdt, rue Albert Deberdt à Lomme le mercredi de 13h30 à 18h00 le jeudi de 19h00 à 23h00 (section jeunes) de 20h00 à 23h00 (section vétérans) le samedi de 8h00 à 12h00 2. Le stade Van Den Eeden (petit terrain d'entrainement et terrian d'honneur) du lundi au vendredi de 17h30 à 23h00 le mercredi de 13h30 à 23h00 le samedi de 9h00 à 19h00 selon le calendrier de rencontres le dimanche de 7h30 à 19h00 selon le calendrier de rencontres
SRLD GYMNASTIQUE VOLONTAIRE	352 707 400 00029	Salle Deberdt, rue Albert Deberdt à Lomme	Michel ROBERT	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Pratique éducative des activités physiques à toutes les périodes de la vie. 2. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. La salle Deberdt, rue Albert Deberdt à Lomme le lundi et le jeudi de 9h00 à 10h10 le mardi et le vendredi de 19h00 à 20h00 le mercredi de 9h15 à 11h15 et de 18h00 à 20h00 2. le Parc Urbain - stade des Ormes, rue de Lompret à Lomme le mardi de 9h30 à 11h30

ASSOCIATION	SIRET	Siège Social	Prénom / NOM du Président	TYPE DE CONVENTION	OBJECTIFS
SRLD TENNIS	410 708 143 00012	63 rue Marcel Henaux à Sequedin	Benoit CHRETIEN	convention pluriannuelle d'objectifs avec subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Initiation et perfectionnement au Tennis 3. Participation à la vie associative de la Commune (Forum des associations, Téléthon, Arène des sports...) et le développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois.
				convention de mise a disposition de locaux et matériels	1. la Salle Debert, rue Albert Deberdt à Lomme le lundi de 11h30 à 13h30 et de 17h30 à 22h00 le mardi de 12h00 à 13h30 et de 16h30 à 19h00 le mercredi de 12h30 à 13h30 le jeudi de 12h00 à 14h00 le vendredi de 11h30 à 13h30 et de 16h30 à 19h00 le samedi de 12h00 à 20h00 le dimanche de 9h00 à 18h00 courts de tennis extérieurs, rue Ernest Wallaert, vestiaires et locaux annexes de la salle de la musculation 2. la Salle Mitterie B, rue de Lompret à Lomme le mercredi de 20h00 à 22h30 (2 courts)
UNION CANINE DES FLANDRES LOMME (U.C.F)	390 912 335 00069	19 rue de lompret à Lomme	BEDDELEM Gaëtan	convention pluriannuelle d'objectifs sans subvention	1. Participation aux championnats et compétitions diverses 2. Organisation des cours d'éducation canine et des tests d'aptitude à l'éducation du chien 3. Mise en place d'un secteur pédagogique ayant en charge l'initiation et le perfectionnement aux chiens de défense 4. Participation de l'Association aux manifestations associatives organisées par la Commune ainsi qu'à la vie associative en général (Forum des associations, Téléthon, Arènes du sport ...) et développement des partenariats avec les acteurs sociaux, culturels et éducatifs municipaux et associatifs lommois
				convention de mise à disposition de locaux et de matériels	le terrain d'éducation canine, 19 rue de Lompret à Lomme le lundi, le mercredi et le jeudi de 14h00 à 21h00 le mardi et le jeudi de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 21h00 le samedi de 9h00 à 21h00 le dimanche de 9h00 à 13h00